



SERVICE DE L'URBANISME

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255
Info-urbanisme@valdavid.com

PROCURATION

DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

1 EMLACEMENT VISÉ	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
2 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
Prénom	Nom
Adresse	Code postal
Ville	N° Téléphone
Courriel @	N° Cellulaire
3 IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	
Prénom	Nom
Adresse	Code postal
Ville	N° Téléphone
Courriel @	N° Cellulaire
4 AUTORISATION ET DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE	
<input type="checkbox"/> Consulter le dossier de ma propriété	
<input type="checkbox"/> Compléter une demande de permis ou de certificat d'autorisation pour :	
<input type="checkbox"/> Autre demande, préciser la nature :	
5 SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE	
Signé à :	
Date de la demande	
	<small>Jour / Mois / Année</small>
	<small>SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE</small>

NOTES IMPORTANTES

- ✓ Seul le propriétaire de l'immeuble visé par une demande de permis ou certificat d'autorisation peut signer ledit permis ou certificat d'autorisation
- ✓ Le propriétaire peut mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du présent formulaire
- ✓ La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande de permis ou de certificat d'autorisation
- ✓ Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agit d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être joint à la procuration écrite.